



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Compte-rendu affiché le : 20 décembre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 8

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET  
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. René SIMILLION  
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER  
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Muriel ROBIC  
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL  
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

**Délibération n°20221214DEL18**

**VIE ASSOCIATIVE**

**Association du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région - Attribution d'une subvention**

**RAPPORTEUR : M. STÉPHANE GENIN**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Commune de Bron apporte son soutien financier et matériel aux associations opérant sur son territoire qui ouvrent dans le champ de la mémoire. Elles contribuent par leur action auprès des publics à promouvoir des activités de recherches centrées sur la thématique essentielle du devoir de mémoire.

Le vendredi 11 novembre, après la commémoration du 11 novembre 1918, le Fort de Bron a accueilli jusqu'au 20 novembre dernier une exposition sur le centenaire du Monument aux morts, situé au Rond-point du Souvenir Français au cimetière municipal de la Ville.

Cette exposition organisée par les services de la Ville, avec le concours du Musée du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région, a rassemblé des documents retraçant l'histoire du monument aux morts, œuvre de l'architecte Théodore Revol, des documents des archives communales datant de la Première Guerre Mondiale, des lettres et des objets d'époque, des plans agrémentés de reconstitutions.

L'Association du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région, qui gère le Musée du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région, a contribué au succès de cette exposition par ses conseils et le prêt d'équipements militaires de la Première Guerre Mondiale, des mannequins, des panneaux retraçant l'histoire à Bron de l'industrie aéronautique, de la mobilisation sanitaire et des hôpitaux pendant la Guerre, des objets d'artisanat réalisés par les soldats en 3ème ligne de front.

Afin de remercier l'association et ses bénévoles pour son implication et l'aide apportée, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région pour soutenir ses actions qui perpétuent le devoir de mémoire.

La subvention sera versée en une seule fois après réception des pièces administratives justifiant l'activité de l'association et du contrat d'engagement républicain signé :

- le dernier procès-verbal de l'assemblée générale et le rapport d'activité du dernier exercice clos,
- les comptes annuels du dernier exercice clos (bilan financier/comptable et compte de résultat),
- la composition du bureau de l'association,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- le RIB de l'association.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 500 € à l'Association du Patrimoine Militaire de Lyon et de sa Région.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémy BREAUD**